

ARGD2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser les **fondements théoriques** de la science archivistique et les **concepts fondamentaux** de la discipline afin de pouvoir intégrer les évolutions de la discipline sur le long terme.
2. Maîtriser les **acquis théoriques** liés aux différentes missions de l'archiviste et du gestionnaire de l'information, de même que les **outils et procédures** qui les supportent, afin de les mettre en oeuvre dans des situations concrètes.
3. Élaborer, en dialogue avec les parties prenantes concernées, une **stratégie de gestion de l'information** respectueuse du droit et des normes et standards internationaux et assurer le **déploiement de cette stratégie** dans des contextes variés.
4. Maîtriser les **contraintes juridiques** spécifiques liées à la gestion, la conservation et la mise en accès des documents afin d'assurer la **conformité des opérations** à mener.
5. Comprendre le **principe et le fonctionnement des grandes familles d'outils informatiques** qui soutiennent l'archiviste et le gestionnaire de l'information dans leurs missions.
6. Maîtriser les **outils de veille informationnelle** dans les différentes disciplines (suivi réglementaire et jurisprudentiel, technique et normatif) afin de s'adapter aux changements et d'anticiper les innovations.
7. Identifier les **enjeux** (juridiques, éthiques, socio-économiques...) et les **risques** (souveraineté informationnelle, facteurs de vulnérabilité...) liés à la **préservation de l'information**, particulièrement en contexte numérique, et développer une stratégie de gestion de l'information y répondant de manière adéquate.
8. Élaborer une **stratégie de gestion et de préservation (numérique)** compte tenu d'un environnement donné et maîtriser les outils de la **gestion de projet**, en vue de déployer cette stratégie.
9. Mener une **analyse rigoureuse de situations-problèmes**, porter un **regard critique et réflexif** de 0 m 24.48 Tf 1 62994 (stratégie de gestion e

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

ARGD2MC - Informations diverses

Dans ce cas, l'admission au programme peut être subordonnée à l'inscription à certaines unités d'enseignement des programmes de master offerts par les différentes institutions partenaires pour un total de 60 crédits maximum, si la commission d'admission estime que le/la candidat-e requiert une mise à niveau dans l'un ou l'autre domaine.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#) .

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée.

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DEL F](#) ou [TCF](#) .

3° Aucune valorisation de crédits (dispense) ne sera accordée pour un cours ayant mené à l'obtention d'un grade précédent. Un programme adapté est prévu pour le titulaire du [Master \[120\] en histoire](#) à finalité spécialisée en histoire et archives.

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Critères de recevabilité

Le dossier du candidat sera jugé recevable s'il répond à l'ensemble des critères suivants :

- Diplôme du candidat délivré par un **établissement reconnu par le WHED** (voir <https://www.whed.net/home.php>)

procédure d'évaluation (dossier VAE et entretien), le jury vérifie si les aptitudes et connaissances du ou de la candidat-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

Procédures d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission, d'inscription ou de réinscription (d'un candidat belge ou international) doit être introduite en ligne auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/inscription>.

Dates limites pour introduire un dossier d'admission ou d'inscription : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/calendrier-inscriptions.html>

Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission à ce programme de master sont à adresser à info-fial@uclouvain.be.

PÉDAGOGIE

Le master de spécialisation forme des professionnel·les de l'information capables d'intégrer ces dimensions fondamentales dans leurs stratégies et pratiques, par la mise en œuvre d'une pédagogie active et dynamique, portée par des acteurs et actrices académiques et des expert·es de terrain. Le programme vise à construire des bases théoriques et méthodologiques solides tout en développant des capacités d'analyse et d'action (résolution de cas concrets, immersion dans des situations professionnelles, séminaires pratiques...).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

GESTION ET CONTACTS
